

FORMULAIRE D'INSCRIPTION COLLOQUE EDITION 2009

Coût : participant membre affilié : 145,00 \$
participant non membre : 160,00 \$
Proches aidants : 60,00 \$

À nous retourner avant le 20 septembre 2009

NOM : _____

INSTALLATION : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____

Le chèque doit accompagner le bulletin d'inscription et être libellé à l'ordre du **Conseil pour la protection des malades** 800, de la Gauchetière Ouest bureau 6580, C.P. 1465 Montréal (Québec) H5A 1K6 Tél. : 514.861.5922
Pour toute annulation
Des frais d'administration de 40.00 \$ sont applicables

Thème

Pour son 35^{ème} anniversaire, le Conseil pour la protection des malades souhaite vous offrir un colloque dont le thème portera sur le rôle des acteurs du réseau de la santé et ce, afin de répondre aux questionnements des usagers qui souhaitent en savoir plus sur le rôle des différents acteurs du réseau de la santé et des services sociaux. Vous serez stimulés par la dynamique des thèmes qui seront présentés par des professionnels du réseau. Vous aurez donc l'opportunité de vous informer sur les rouages, les pratiques et les textes légaux régissant le réseau de la santé au Québec.

Hébergement (nuit du 4 au 5 oct.)

- Occupation simple ou double standard : Deux lits queen : 107,00 \$
- Supérieure : 122,00 \$
- De luxe deux lits queen : 137,00 \$
- Classe affaires : 137,00 \$
- Suite lit king : 220,00 \$

Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, plus taxes, vous devez réserver un mois à l'avance en mentionnant que vous assistez au colloque du Conseil pour la Protection des Malades (CPM).
Tél. : 1-866-SEIGNEUR (734-4638) ou (450) 774-3810

N.B. Prenez note que le stationnement est gratuit.

Le Conseil pour la Protection des Malades

Fondé en 1972 par le regretté Claude Brunet, le CPM est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé à travers le Québec.

Mission : Promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer la qualité des services

Vision : Être la référence pour les usagers et le Réseau de la santé et des services sociaux dans l'ensemble du Québec

Le Conseil pour la Protection des Malades veut :

Protéger les usagers et les personnes vulnérables afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable;

Défendre les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés;

Agir à titre d'intermédiaire et de médiateur auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

Afin de remplir adéquatement son mandat, le personnel du Conseil pour la Protection des Malades :

Conseille les personnes par le biais d'avocats et de juristes compétents;

Offre une multitude de services tels des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques;

Outils les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants, etc.

Les colloques du Conseil pour la protection des malades (CPM)

Programme préliminaire

« Rôle des différents acteurs du réseau de la santé et des services sociaux »

Lundi, le 5 octobre 2009

Hôtel des Seigneurs

Ville de Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7

Tél. : (450) 774-3810
Sans frais: 1-866-734-4638
Télec. : (450) 774-6955

Site Web : www.hoteldesseigneurs.com

« *Rôle des différents acteurs
du réseau de la santé et
des services sociaux* »

- 7h00 INSCRIPTION
- 8h30 **Mot de bienvenue**
- Me Paul G. Brunet, président
- M. Claude Bernier, maire de la ville
de Saint-Hyacinthe
- 9h00 **Allocution d'ouverture**
- M. Yves Bolduc, ministre de la Santé
et des Services sociaux du Québec
- 9h30 **Mme Raymonde Saint-Germain,
Protectrice du citoyen**
Rôle du protecteur du citoyen
- 9H50 La parole est à vous
- 10H00 PAUSE SANTÉ
- 10H30 **M. Denis Lalumière, sous-ministre
adjoint, MSSS**
- 10h50 La parole est à vous
- 11h00 **Le Curateur public**
- 11h20 La parole est à vous
- 11h30 **Troisième Prix Claude-Brunet**
- 12h00 REPAS

- 13h30 **Mme Anne Monat**
.....
- 14h15 **Me Edmund Tobin, président
Conseil des Services Essentiels**
.....
- 14h35 La parole est à vous
- 14h45 **M. Louis Plamondon.....**
.....
- 15h05 La parole est à vous
- 15h30 **Mot de clôture**

Colloque annuel - Édition 2009

« *Rôle des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux* »

Conseil pour la protection des malades (CPM)

800, de la Gauchetière Ouest
bureau 6580, C.P. 1465
Montréal (Québec) H5A 1K6
Tél. : 514.861.5922 - Sans frais : 1877.276.2433 - Téléc. : 514.861.5189
Courriel : info@cpm.qc.ca – Site Internet : www.cpm.qc.ca